



IMMOVANCE

L'immobilier des particuliers

BAREME HONORAIRES TTC

TRANSACTION

Honoraires TTC dégressifs par tranche et cumulatif
Forfait de 7000€ TTC pour les biens à moins de 100 000 €

PRIX DU MANDAT DE VENTE COMMISSION COMPRISE	POURCENTAGE	HONORAIRES TTC (EN €) Charge vendeur et acquéreur
De 100 000 € à 150 000 €	7%	7 000 € + 7 %
150 001 € à 250 000 €	6%	10 500€ + 6 % 16 500 €
250 001 € à 500 000 €	5%	16 500 € + 5 % 29 000 €
500 001 € à 750 000 €	4%	29 000 € + 4 % 39 000 €
Au-delà de 750 001 €	3%	39 000 € + 3 %

LOCATION NON COMMERCIALE OU PROFESSIONNELLE

Honoraires plafonnés au montant égal à 1 mois de loyer
Frais d'entremise et de négociation **non facturés**

PLAFOND DES HONORAIRES À LA CHARGE DU LOCATAIRE	ZONE TENDUE	ZONE NON TENDUE
Honoraires de visite, de constitution du dossier, de rédaction du bail	10 € / m ² TTC	8 € / m ² TTC
Honoraires de l'état des lieux	3 € / m ² TTC	

LOCATION COMMERCIALE OU PROFESSIONNELLE

	PART PROPRIÉTAIRE	PART LOCATAIRE
Honoraires visites, constitution du dossier, rédaction du bail, état des lieux	10 % HT du loyer annuel	10 % HT du loyer annuel
Frais d'entremise et de négociation	10 % HT du loyer annuel	

GESTION

HONORAIRES DE GESTION COURANTE	GARANTIE LOYERS IMPAYÉS SANS FRANCHISE, DÉTÉRIORATION IMMOBILIÈRE ET PROTECTION JURIDIQUE
7,2 % TTC des encaissements hors dépôt de garantie	2,8 % TTC des sommes encaissées